

Charte Forestière de Territoire du Pays Midi-Quercy



UNION EUROPÉENNE
FONDS EUROPÉEN AGRICOLE
POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL



RÉGION
MIDI-PYRÉNÉES



CONSEIL GÉNÉRAL DE
TARN-ET-GARONNE

Comité de Pilotage
11 septembre 2012, Nègrepelisse

DEROULEMENT

I. Introduction : plan d'action 2012 et budget lié à l'animation

II. Les actions en cours

III. Les actions à venir

IV. Questions

V. Les prochains rendez-vous



I. Introduction : plan d'action 2012 et budget lié à l'animation



Un plan d'action structuré autour de 6 fiches-actions

Action 1: Agir sur le foncier forestier pour dynamiser la gestion forestière

Action 2 : Créer, à travers la constitution d'un réseau de propriétaires forestiers, une dynamique de gestion forestière favorable à la séquestration du carbone et à la production d'énergies renouvelables

Action 3. Développer et structurer la filière bois-énergie

Action 4 : Conforter et valoriser les fonctions environnementales et sociales de la forêt

Action 5 : Diffuser l'information sur la filière forêt-bois

Action 6 : Animer la Charte Forestière de Territoire du Pays Midi-Quercy

Plan de financement _ année 2012

DEPENSES	RECETTES
Ingénierie interne : Volet Energie/climat (0.4 ETP) + frais structure = <u>17 200€</u>	Volet Energie/climat via le Plan Climat du PMQ (80% Preludde) = <u>13 760€</u>
Ingénierie interne : Volet Animation et suivi de la CFT (0.45 ETP) = <u>19 364 €</u>	Volet Animation interne et externe : <ul style="list-style-type: none"> - FEADER (341 A) à 50% hors frais de structure = <u>11 041 €</u> - CG 82 : <u>3 798 €</u> - CR MP : <u>2 490 €</u>
Prestations externes : Animation-communication : = <u>6 290€</u>	Autofinancement (20%) : <u>11 765 €</u>
Total dépenses : 42 854 €	Total recettes : 42 854 €

Répartition temps de travail chargée de mission en 2012 :
 93 jours CFT - 84 jours PCET - 33 jours Natura 2000



II. Les actions en cours

Action 1.1. Mise en place d'une bourse foncière forestière en ligne, et d'une aide à l'acquisition ou à l'échange de parcelles forestières

➤ Mise en place d'une bourse foncière forestière en ligne:

➔ Pilote: SMPMQ

➔ Lancement: septembre 2012

un outil pour favoriser le rapprochement
des vendeurs et acheteurs potentiels
et ainsi faciliter la vente, l'achat ou les échanges de parcelles
en forêt

Un site internet de la Charte Forestière du Pays Midi-Quercy, avec un espace dédié à la Bourse foncière forestière:

<https://sites.google.com/site/charteforestieremidiquercy>

+ un catalogue papier disponible au siège du SMPMQ

pour:

- ✓ recenser des parcelles à vendre ou à échange
- ✓ recenser les propriétaires acheteurs
- ✓ afficher ces parcelles



La bourse foncière forestière

Dynamiser la gestion forestière, afin d'avoir une forêt plus productive, en capacité de fournir du bois est l'un des grands enjeux sur le territoire.

Cependant, la volonté de dynamiser la gestion forestière se heurte à un frein majeur, celui de la structure du foncier forestier sur le territoire: une propriété fortement morcellée, parcellisée.

Aussi, afin de faciliter la constitution d'unités forestières viables en terme d'interventions sylvicoles, le Pays Midi-Quercy met en place sur son territoire une bourse foncière forestière.

Un **formulaire** à remplir par le propriétaire qui souhaite vendre/échanger/acheter
(simple et gratuit)

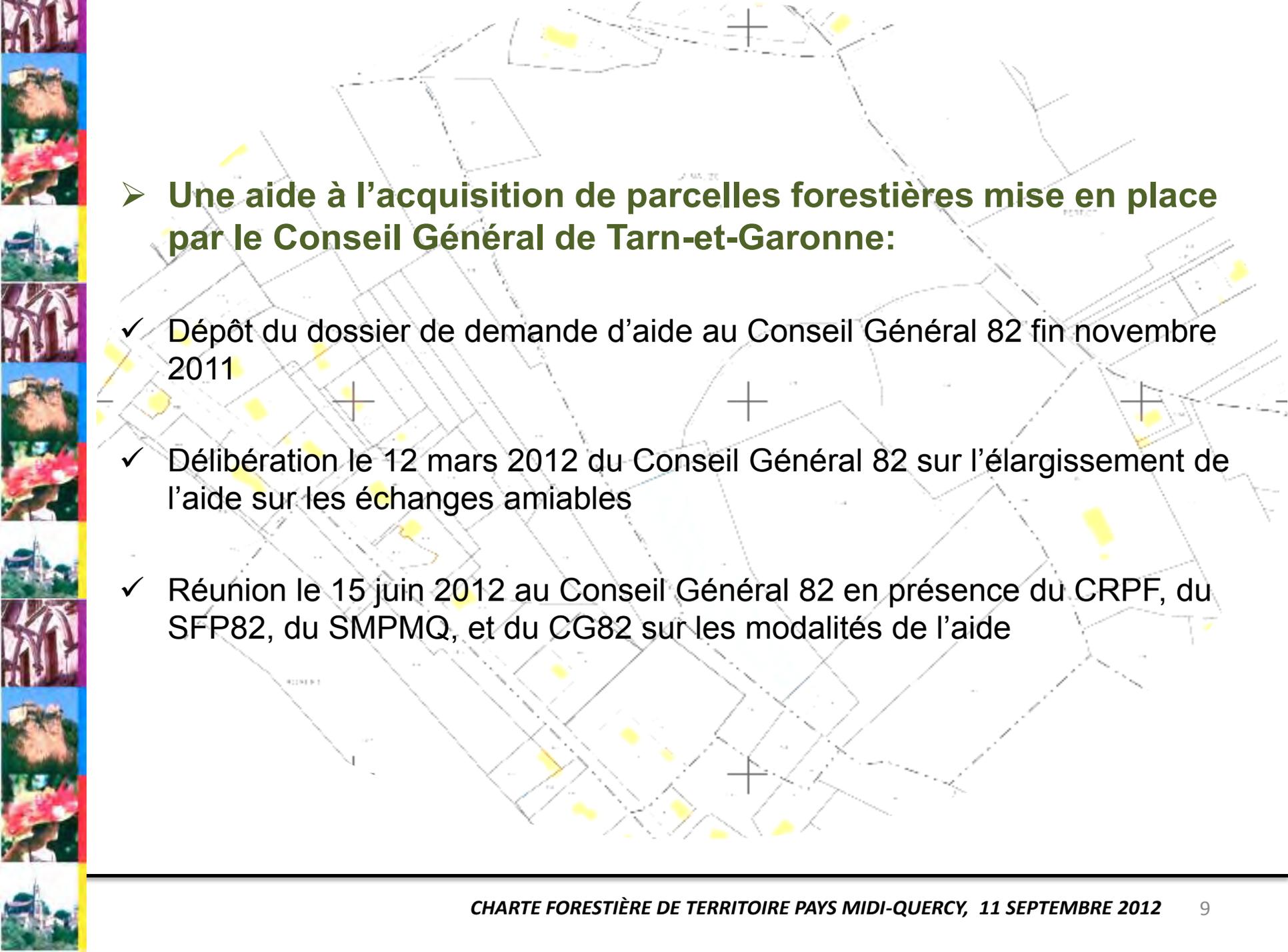
Une Bourse foncière forestière?

Fonctionnement de la Bourse foncière forestière

Une aide financière à la restructuration du parcellaire forestier

Consulter les annonces





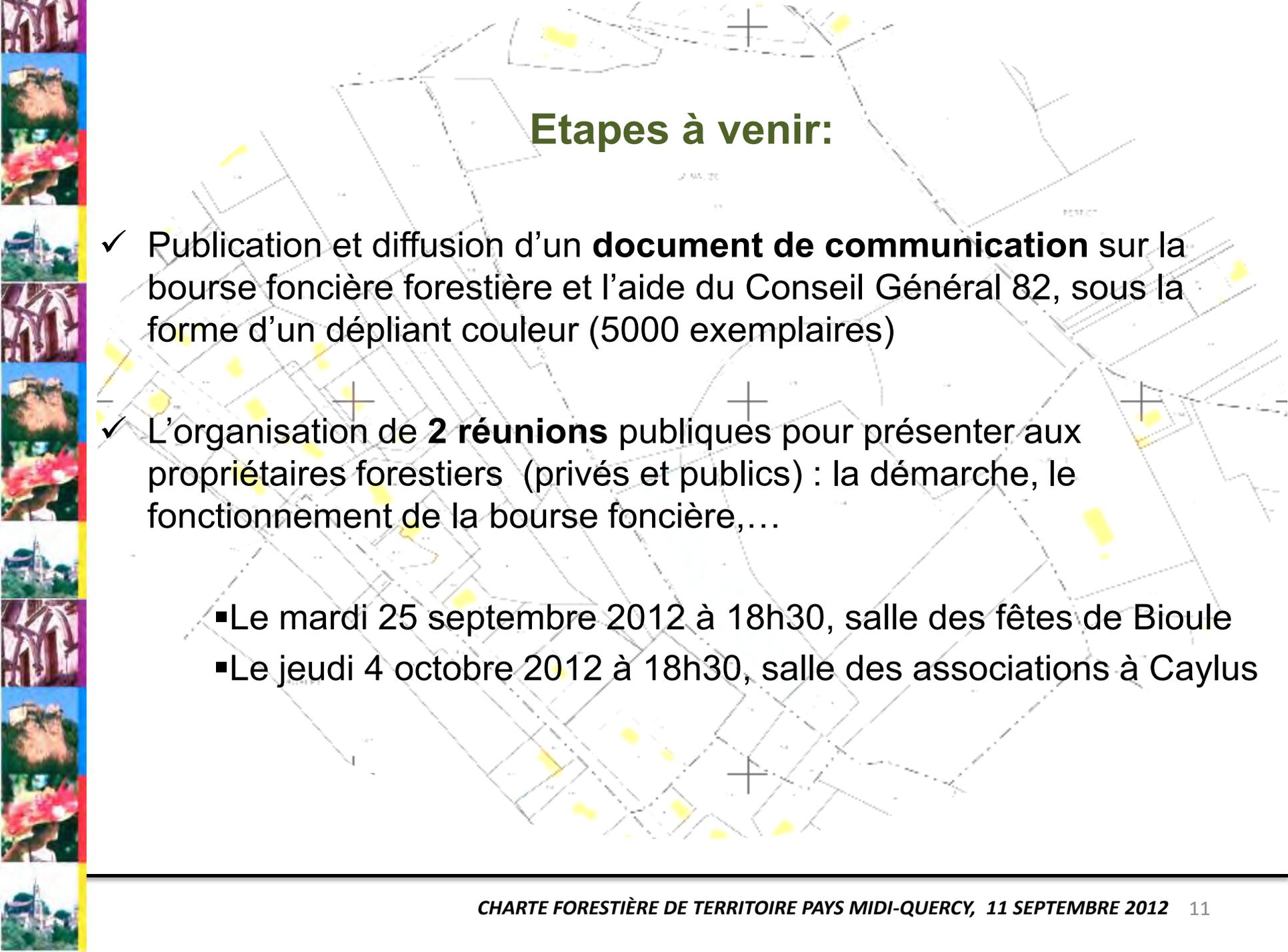
➤ **Une aide à l'acquisition de parcelles forestières mise en place par le Conseil Général de Tarn-et-Garonne:**

- ✓ Dépôt du dossier de demande d'aide au Conseil Général 82 fin novembre 2011
- ✓ Délibération le 12 mars 2012 du Conseil Général 82 sur l'élargissement de l'aide sur les échanges amiables
- ✓ Réunion le 15 juin 2012 au Conseil Général 82 en présence du CRPF, du SFP82, du SMPMQ, et du CG82 sur les modalités de l'aide

Conditions d'éligibilité:

- ✓ pour les propriétaires forestiers agriculteurs du Pays Midi-Quercy,
- ✓ une prise en charge par le Conseil Général de Tarn-et-Garonne **de 80% des frais d'actes notariés sur les transactions (échanges et cessions) concernant des parcelles boisées situées au sein du périmètre du Pays Midi-Quercy,**
- ✓ les parcelles forestières donnant droit à une aide :
 - doivent être attenantes à une parcelle boisée possédée par le bénéficiaire,
 - le propriétaire doit s'engager, à maintenir une destination forestière à la parcelle achetée,
 - et à mettre en œuvre une gestion forestière sylvicole durable par l'application d'un Code de Bonnes Pratiques Sylvicoles, d'un Plan Simple de Gestion ou d'un Règlement Type de Gestion.

Un dossier à retirer auprès du SMPMQ



Etapes à venir:

- ✓ Publication et diffusion d'un **document de communication** sur la bourse foncière forestière et l'aide du Conseil Général 82, sous la forme d'un dépliant couleur (5000 exemplaires)
- ✓ L'organisation de **2 réunions** publiques pour présenter aux propriétaires forestiers (privés et publics) : la démarche, le fonctionnement de la bourse foncière, ...
 - Le mardi 25 septembre 2012 à 18h30, salle des fêtes de Bioule
 - Le jeudi 4 octobre 2012 à 18h30, salle des associations à Caylus

Action 1.2. Etablir un inventaire des forêts communales non soumises au régime forestier et les doter d'un document d'aménagement

Toute forêt communale, suivant le principe des articles L1, L6, L8 du code forestier, doit être gérée conformément à un document d'aménagement agréé qui permet d'assurer une gestion durable.

→ En PMQ: seule la forêt communale de St-Antonin-Noble-Val (≈ 200 ha) est soumise au régime forestier

➤ Une démarche en partenariat SMPMQ/ Office National des Forêts (rencontre le 23/05/12)

➤ Proposition méthodologique :

1. localisation des parcelles forestières appartenant à la commune (pilote : Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy)
2. prise de contact avec les élus dont la commune est propriétaire de forêt et où une soumission au régime forestier apparait pertinent (pilote : Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy)
3. après délibération de la commune : rapport de l'ONF au préfet pour soumettre la forêt communale au régime forestier (pilote : Office National des Forêts)
4. réalisation d'un diagnostic des parcelles et soumission d'un plan d'aménagement forestier à la commune (pilote : Office National des Forêts)



➤ Etape 1 : identification / localisation des forêts communales du Pays Midi-Quercy

1. **Sélection des communes à étudier:** ne sont concernées que les communes possédant une surface forestière > 4 hectares au cadastre (*données 2009*)
= 15 communes ciblées
 2. Pour chacune des communes concernées, étude:
 - du **relevé de propriété** (*10 /15 communes l'ont transmis à ce jour*)
 - du **plan cadastral** (*via le cadastre en ligne*)
 - + localisation par photos aériennes des différentes parcelles à partir du site Géoportail..
- ➔ **analyse de la propriété forestière de chaque commune** a été réalisée : nombre de parcelles, identification des parcelles contiguës et surfaces,...
3. Selon les surfaces qu'elles représentent et la structure de la propriété, est décidé ou non de pousser cette action en prenant **contact avec les élus de la commune** pour définir une stratégie de gestion (*étape 2 de la mise en œuvre de l'action*).

Constat: un morcellement important de la propriété forestière communale

Piste de réflexion: promotion de la bourse foncière auprès des élus



Action 2.2. Réalisation chez les propriétaires forestiers référents et volontaires d'un diagnostic sylvicole complet avec accompagnement et suivi par le technicien forestier du CRPF

➔ Aider les propriétaires forestiers dynamiques du territoire à mieux connaître leurs bois et forêts afin qu'ils puissent effectuer les opérations sylvicoles les mieux adaptées en fonction des parcelles et de leurs objectifs. Cette démarche est également ouverte aux propriétaires demandeurs sur le territoire.

➤ Méthodologie :

1. Identification et prise de contact avec les propriétaires forestiers, réponse aux demandes,
2. Repérage de leurs parcelles (récupération des matrices cadastrales, repérages cartographiques),
3. Visite des parcelles :
 - diagnostic sylvicole complet des parcelles,
 - sensibilisation des propriétaires forestiers à une gestion durable de leur patrimoine boisé (proposition de Garantie de Gestion Durable),
 - proposition d'opérations sylvicoles (coupes et travaux),
4. Accompagnement dans les différentes démarches de commercialisation de leur bois.
5. Elaboration et diffusion d'une plaquette de communication consécutivement à ce travail.



DIAGNOSTIC SYLVICOLE

Propriétaire : M. ...

Communes : ...

Surface : 10.3106 ha



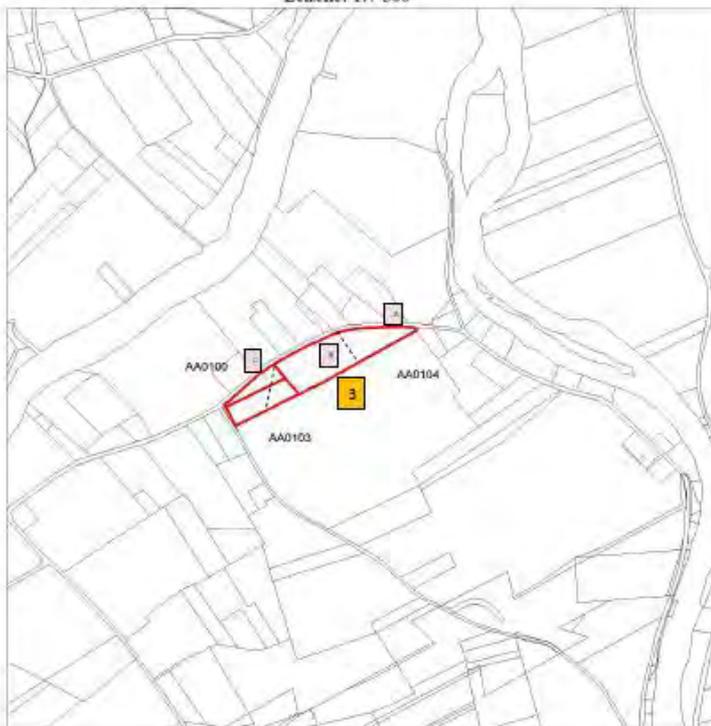
Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER):
l'Europe investit dans les zones rurales

➤ **Contenu :**
Ce diagnostic comprend une dizaine de pages avec les paragraphes suivants :

- **Désignation** de la forêt
- **Informations complémentaires** (données topo, climato..., présence de gibier, enjeux environnementaux, desserte...)
- **Désignation des peuplements**
- **Description** de chaque parcelle forestière identifiée
- **Préconisations** de coupes et travaux avec **échancier**
- **Cartographies** (plan de situation, photos aériennes, cadastre)
- Annexe avec **relevé de propriété**, fiches techniques, contacts,
- Proposition **d'adhésion au CBPS**



Échelle: 1:7 500



Échelle: 1:7 500





Projet financé dans le cadre du programme européen LEADER (appui du SMPMQ au montage du dossier)

➤ Programme :

Action sur 2 années : 2012 et 2013

- **30 diagnostics** seront réalisés
- A l'issue de ces rencontres, un **suivi** sera effectué
- **Réalisation et diffusion d'une plaquette de communication** à l'issue de ce travail.

Action 3. Développer et structurer la filière bois-énergie

Actions suivies par la chargée de mission CFT/PCET:

→ Suivi de la plateforme bois-énergie de Nègrepelisse



→ Avis sur la plaquette de communication de l'association Val Bois 82

→ Participation à la création de l'exposition sur le réseau de Chaleur de Nègrepelisse

→ Suivi de l'étude préfiguration SCOT du PMQ :

Participation à la journée d'échange du 21 juin 2012 à Nègrepelisse (sur le thème de la forêt et la filière bois-énergie à Nègrepelisse)



Action 4.1. Sensibiliser le grand public à la forêt et ses enjeux

➤ Les « 4 saisons de la forêt du Midi-Quercy » :

4 manifestations pour partir à la découverte du patrimoine forestier du PMQ et de ses enjeux

✓ Organisation :

- SMPMQ: communication, inscriptions
- CPIE Midi-Quercy : contacts avec intervenants, réservation salle, animation...

et en partenariat avec les acteurs de la forêt et la filière bois

✓ Le programme :

- ❖ la forêt privée et la gestion forestière, le 21 mars 2012, à Génébrières
- ❖ la forêt domaniale de Sarret, le 30 mai 2012, à Nègrepelisse
- ❖ la forêt communale de St Antonin-Noble-Val, le 21 septembre 2012
- ❖ la châtaigneraie, le 28 octobre 2012, à Laguépie

✓ Une communication via la Newsletter du Pays, du CPIE MQ, articles de presse (*Action agricole, La Dépêche du Midi, Journal du Palais*)

✓ Bilan : une vingtaine de personnes présentes à chacune des 2 premières journées (propriétaires, grand public)



Appel à projets national « Prise en compte de la biodiversité dans les Stratégies Locales de Développement Forestier* » (* CFT ou PDM)

- Un appel à projets dans le cadre de la **Stratégie Nationale pour la Biodiversité 2011-2020**
- Objectif: **encourager et favoriser la prise en compte de la biodiversité dans la gestion des forêts**, par :
 - ✓ l'élaboration de méthodes de diagnostic et d'évaluation exemplaires en matière de biodiversité, favorisant l'émergence d'actions innovantes en la matière ;
 - ✓ la mise en œuvre de pratiques collectives ou individuelles, ancrées dans une démarche territoriale, contribuant à un transfert d'expériences à destination d'acteurs d'autres SLDF.
- 3 lots :
 - ✓ Lot 1 : Réaliser un diagnostic et définir des actions en faveur de la biodiversité
 - ✓ Lot 2 : Mettre en œuvre des actions exemplaires intégrant la préservation de la biodiversité dans la sylviculture
 - ✓ Lot 3 : Suivi et évaluation dans le domaine de la biodiversité



Un dossier de candidature déposé le 13 avril 2012:

➤ **Issu d'une démarche concertée:**

- implications de divers acteurs:

SMPMQ, naturalistes, CREN MP, FNE 82, CRPF MP, SFP 82, FDC 82, CPIE MQ

- organisation de 3 réunions de travail au SMPMQ

(le 21 février et les 9 et 29 mars 2012)

- participation au séminaire organisé à Paris le 20/03/12

➤ **Un projet en réponse aux lots 1 et 2**

« Pour une gestion forestière adaptée au maintien d'espèces déterminantes, en Midi-Quercy »

1. Définition des zones forestières où des habitats ou espèces relativement sensibles à la gestion forestière (ou à la non-gestion) ont été identifiés - enjeux et préconisations de gestion forestière
2. Analyse des impacts sur les espèces déterminantes d'une opération sylvicole respectant les préconisations établie
3. Portés à connaissance

Projet retenu au niveau national au titre du lot 1





Action 5.1. Création et animation d'un centre de ressource en ligne à destination des propriétaires forestiers, professionnels de la filière forêt-bois, élus, grand public

➤ Création d'un site internet dédié à la CFT du Midi-Quercy:

➔ Pilote: SMPMQ

➔ Lancement : septembre 2012

<https://sites.google.com/site/charteforestieremidiquercy/>

Objectifs:

- Un site qui s'adresse à tous: forestier, élus, grand public,...
-pour faire découvrir la forêt du territoire, ses enjeux, ses acteurs, et les différentes actions menées pour valoriser économiquement, écologiquement et socialement cet espace forestier
- Accès à diverses informations/liens sur la filière forêt-bois: réglementation, aides financières, contacts, etc.
- Accès à la bourse foncière forestière du Midi-Quercy
- Un calendrier des manifestations/réunions organisées sur le thème de la forêt

La Charte Forestière de Territoire du Pays Midi-Quercy



Accueil [La Charte Forestière de Territoire](#) [La forêt en Pays Midi-Quercy](#) [Le propriétaire forestier](#) [Le bois-énergie](#) [La bourse foncière forestière](#)

Accueil

[Actualités et Evénements](#)

[Partenaires de la forêt et la filière bois](#)

[Contacts](#)

Accueil

Le Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy a élaboré au cours de l'année 2011 une Charte Forestière de Territoire sur l'ensemble de son territoire. Cet **outil de gouvernance locale** définit **une vision commune et concertée** de la forêt et de la filière bois sur le territoire du Pays Midi-Quercy.

Une première phase de diagnostic a permis de caractériser la forêt du territoire et de mettre en exergue les enjeux autour de cet espace forestier. Un plan d'action a alors été élaboré afin de répondre aux diverses problématiques identifiées.

L'ensemble de cette démarche résulte d'un partenariat avec l'ensemble des acteurs impliqués dans le domaine forestier soit directement (ex : organismes forestiers, entreprises de la filière bois,...) ou indirectement (ex : fédération des chasseurs, associations de l'environnement, naturalistes,...).

Ce site se propose alors de vous faire découvrir la Charte Forestière de Territoire du Pays Midi-Quercy, et à travers elle, la forêt du territoire, ses enjeux, ses acteurs, et les différentes actions menées pour valoriser économiquement, écologiquement et socialement cet espace forestier.

Vous retrouverez, par ailleurs, des informations diverses sur la filière forêt-bois: contacts, réglementation, aides financières, etc.

Action 5.2. Création d'outils de communication en vue de valoriser les actions entreprises dans le cadre de la Charte Forestière de Territoire

➤ Communication via les différents outils existants:

- ✓ Articles dans la Newsletter du Pays Midi-Quercy
- ✓ Articles dans la Newsletter du CPIE Midi-Quercy
- ✓ Articles dans la Dépêche du Midi, le Journal du Palais, l'Action Agricole, etc.
- ✓ Interventions radio CFM : Mois de l'Europe (05/12), 4 saisons de la forêt (03/12-05/12), Bourse foncière (09/12) + reportage sur Radio d'Oc dans le cadre des 4 saisons de la forêt

GENEBRIÈRES

Découverte de la forêt



José Forano, bûcheon et artiste sculpteur de Genebrières, connaît on ne peut mieux les multiples essences de la forêt locale et leurs propriétés.

Le Syndicat mixte du pays Midi-Quercy, le CPIE Midi-Quercy et les partenaires de la filière forêt-bois s'associent pour vous faire découvrir ou redécouvrir la forêt et ses enjeux avec l'accompagnement, en 2012, des Quatre Saisons de la forêt du Midi-Quercy. Organisées dans le cadre de la charte forestière de territoire pilotée et animée par le Syndicat mixte du pays Midi-Quercy, ces journées sont l'occasion de partir à la découverte de la forêt privée et de la gestion forestière, le 21 mars, à Genebrières, à partir de 14 heures, avec le témoignage de Jean-François Claussie, propriétaire forestier et président du Syndicat des forestiers privés de Tarn-et-Garonne :

- Présentation de la gestion forestière et de ses enjeux et de la question de la valorisation du bois, notamment en bois énergie
- Témoignage d'un représentant de l'Association intercantonale des propriétaires de bois de Vaissec ou d'un grand assesseur pour le contrôle de la cueillette des champignons.

Informations et inscriptions au 05 63 24 60 64. Fax 05 63 24 60 61.

NÉGREPELISSE

Découvrir ou redécouvrir la forêt et ses enjeux

Le Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy, le CPIE Midi-Quercy et les partenaires de la filière forêt-bois s'associent pour vous faire découvrir ou redécouvrir la forêt et ses enjeux, avec l'organisation, en 2012, des "4 saisons de la forêt du Midi-Quercy". Le premier rendez-vous organisé le 21 mars 2012, à Genebrières a été l'occasion pour les nombreux participants (élus, grand public, propriétaires forestiers) de découvrir les enjeux de la forêt privée. L'accueil de M. CLAUSSE dans sa propriété forestière a permis, au travers de son témoignage ainsi que de ceux de M. BOURDONCLE et de M. GARNY respectivement, Président et gérant assesseur de l'Association Intercantonale des Propriétaires de bois de Vaissec) de découvrir les enjeux de la gestion forestière, et de mettre à mal un certain nombre d'idées reçues qui persistent encore aujourd'hui. "Et non, la forêt n'appartient pas à tout le monde!" Une seconde journée sera organisée le 30 mai 2012, l'occasion pour tous de partir à la découverte de la forêt domaniale de Sarret, à Negrepelisse : son histoire, sa gestion par l'Office National des Forêts, sa richesse écologique. Rendez-vous donc le mercredi 30 mai 2012, 14h30 au moulin de Negrepelisse

Le programme : 14h30 - Accueil au Moulin de Negrepelisse (chemin des moulins - en contre bas de l'esplanade du château) - La forêt en Midi-Quercy, par Laëticia MORABITO, chargée de mission forêt, au Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy - Le respect de la propriété forestière, par Philippe MANNELLA, chef de projet environnement au CPIE Midi-Quercy 15h30 - Départ pour une balade en forêt domaniale de Sarret, à Negrepelisse, commentée par : - M. POTU de l'ONF, qui présenteront le rôle de l'Office National de la Forêt, et notamment dans la gestion de la forêt domaniale de Sarret - M. Louis COUBES, naturaliste, qui nous fera découvrir la richesse faunistique et floristique de la forêt de Sarret 17h30 - Fin de la séance

LES JOURNÉES NATURE

Le mois du Pays Midi-Quercy du 23/05/2012
Durée : 25 mn 31 - Taille : 11,68 Mo

ÉCOUTER
TÉLÉCHARGER
S'ABONNER

Du 26 mai à 3 juin, dans toute la région, des initiatives Journées Nature. Philippe Mannela. La journée de la forêt et la charte forestière. Laëticia Morabito.

Le mois du Pays Midi-Quercy

Midi-Quercy en vidéos

Le Pays Midi-Quercy fait son show !
La filière bois
Les 2ème rencontre Mélier Emploi et Territoire
Un reportage TV consacrée aux activités de La Cuisine
Le festival Offenbach de Broniquel au 20h00 de TF1
Dialogues en Politique Territoriale
Rencontres Emplois, Métiers et Territoires
Présentation des Jardins des Gorges de l'Aveyron au 12h13 de France3
Habitat rural groupé ou collectif par association Relier
Les bois de Vaissec sur France 3
Extrait du film "Dessines-moi un Pays"
La WEB TV du PIHQ
www.placedelahaute.fr

Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy
12 rue Marcelin Viguier - BP 82
82 800 Negrepelisse
Tél. : 05 63 24 60 64 / Fax : 05 63 24 60 65
Programme disponible sur le site du Pays Midi-Quercy :
<http://www.midi-quercy.fr/>

Publié le 7 mars 2012
Un bel exemple d'initiative pour pérenniser la filière bois en Midi-Quercy : la création de l'association Val Bois 82
Publié le 23 novembre 2011
La phase d'élaboration de la Charte Forestière de Territoire du Pays Midi-Quercy est arrivée à son terme. Publiée le 25 novembre 2011
Journée d'échange du 1er juillet 2011 menée dans le cadre de la Charte Forestière du Pays Midi-Quercy : réflexion sur les orientations stratégiques pour le territoire forestier et ses acteurs Publiée le 24 août 2011
Compte rendu du premier Comité de Pilotage de la Charte Forestière de Territoire du Pays Midi-Quercy Publiée le 30 mai 2011
Une Charte Forestière en Pays Midi-Quercy Publiée le 30 mai 2011

DANS LES SOUS-RUBRIQUES

- Rubrique : Documents de la Charte Forestière de Territoire
 - Diagnostic du domaine forestier du pays Midi-Quercy Publiée le 24 janvier 2012
 - Engueux et Orientations stratégiques de la Charte Forestière de Territoire Publiée le 24 janvier 2012
 - Plan d'action de la Charte Forestière de Territoire Publiée le 24 janvier 2012
 - Annexes Publiée le 24 janvier 2012

Action 6. Animation et suivi de la Charte Forestière de Territoire

- Appui au porteur de projets :
 - ✓ SMPMQ comme relais des acteurs de la filière
- Echanges d'expériences avec d'autres territoires porteurs de CFT
- Participation aux 4èmes Rencontres Nationales des CFT, le 8 et 9 février 2012 à Collioure
- Participation au Comité de suivi du Grenelle de l'Environnement, SRCE Midi-Pyrénées, le 31/01/2012



III. Actions à venir



Action 2.5. Réalisation de chantiers tests démonstratifs de production de bois-décheté sur taillis de châtaigniers

➤ Objectifs:

- ✓ Définir les conditions optimales de mobilisation en vue de produire des plaquettes de qualité à un coût acceptable
- ✓ Innovation = Test de l'abatage mécanisée sur taillis de châtaigniers dépérissants
- ✓ Maître d'ouvrage: communes
- ✓ Financement: LEADER (mesure 111 B)

➤ Etapes:

- ✓ Recherche de parcelles pour la réalisation des chantiers-test (visite de parcelles, entretien avec les propriétaires forestiers, l'association Val Bois 82, la COFOGAR)

Action 2.6. Appuyer les propriétaires forestiers souhaitant s'engager dans l'exploitation des châtaigniers dépérissants

- En cours de réflexion, une démarche (SMPMQ, Quercy Energie, CRPF, Coopérative forestière COFOGAR, SFP 82, ValBois 82...) auprès du Conseil Régional pour la mise en place en 2013 d'une aide financière à l'exploitation de taillis de châtaigniers dépérissants.



IV. Observations ? Questions diverses?



V. Les prochains rendez-vous!



➤ **« Les 4 saisons de la forêt du Midi-Quercy » :**

- **vendredi 21 septembre 2012** : découverte de la forêt communale de Saint Antonin-Noble-Val

Thèmes de cette journée: la gestion des forêts communales par l'ONF, l'équilibre sylvocynégétique, Natura 2000

- **dimanche 28 octobre 2012**, à Laguépie, découverte de l'histoire de la Châtaigne à Laguépie

➤ **La Bourse foncière forestière : réunions d'information**

- **le mardi 25 septembre 2012, à 18h30**, salle des fêtes de Bioule
- **le jeudi 4 octobre 2012, à 18h30**, salle des associations, Caylus

➤ **Prochain COPIL de la CFT** (fin novembre/début décembre)

- bilan de l'animation 2012
- présentation du programme 2013



MERCI DE VOTRE ATTENTION !